

GUIDE DE CRÉATION DE VOTRE ESPACE ASSURÉ

Pour créer votre espace assuré,
il suffit de suivre ces 4 étapes

- 1 Indiquez votre adresse e-mail (elle vous servira d'identifiant)
- 2 Créez un code confidentiel à 6 chiffres
- 3 Renseignez votre numéro de prestation et votre code postal

Où retrouver votre numéro de prestation ?

C'est un numéro à 7 chiffres suivi de « /G » présent sur l'accusé de réception de votre déclaration de litige (email, SMS ou courrier) et sur tous vos échanges avec votre juriste par e-mail dans la zone « nos références » ou par courrier dans la zone « référence de la prestation ».

- 4 Choisissez comment recevoir votre code d'activation (SMS, e-mail ou courrier) et renseignez-le



Quel est le code postal attendu ?

Le code postal est celui que vous avez communiqué lors de la déclaration de votre litige.

Si vous n'avez pas communiqué votre code postal, nous avons automatiquement repris celui enregistré lors de la souscription de votre contrat.

Une fois ces 4 étapes effectuées, vous pourrez :

-  Suivre l'avancée de votre litige
-  Prendre un RDV téléphonique avec votre juriste

BON À SAVOIR :

Pour des raisons de confidentialité et de protection de vos données, nous pouvons être amenés à ne pas autoriser l'accès en ligne aux informations de votre litige.



Retrouvez l'ensemble de vos services sur votre espace assuré en [cliquant ici](#)